

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2022

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° II-CF551

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Delautrette et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

### ARTICLE 45

#### **Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Supprimer les alinéas 17 à 19.

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement des députés Socialistes et apparentés vise à supprimer la suppression de la condition d'effort fiscal supérieur à 1 pour le bénéfice d'une attribution au titre du FPIC qui apparaît tout à fait injustifiée quand bien même la notion d'effort fiscal recouvre une réalité figée. Il supprime par coordination la garantie de sortie rendue nécessaire.